

# BORDEREAU D'ENVOI

adressé à

SEBRA

22 FEV. 1991

24 FEV. 1991

# 90307333

N° 169 / DEF / EMAA / BPRO / ESP

Paris, le 18 FEV. 1991

RO 10

Numéro des pièces	DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
	PV enquête sur OVNI n°931/90 de gendarmerie nationale brigade de	1	<p align="center"><b>"POUR ATTRIBUTIONS"</b></p> <p align="center">=====</p> <p align="right"> <b>Le Chef du Bureau de prospective  et de recherche opérationnelle  de l'EMAA.</b>  <b>Le Colonel B</b> </p>
	TOTAL.....	1	

**GENDARMERIE NATIONALE**  
COMPAGNIE DE ESCADRON

UNITE  
Brigade

CODE UNITE      PROCES-VERBAL N° / 13  
931/1990

PROCES-VERBAL  
D'ENQUETE PRELIMINAIRE  
RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIECE      N° FEUILLET

EMAA / BPRO

NATURE PRECISE DES FAITS - REFERENCE  
**O B J E T**: Observation, d'un phénomène volant non identifié.

REFERENCES: B.E N° 18000 Def/Gend/Emp.Ops du 6 avril 1990  
C.M N° 32600 Def/Gend/OE/ D.O du 08 Novembre 1985.

90307333

NOUS SOUSSIGNÉ(S) P , P Gendarme Agent de Police Judiciaire à la Compagnie  
en résidence à  
VU L'ES) ARTICLE(S) 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.  
RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR, Six Novembre mil neuf cent quatre-vingt dix, à quinze heures cinquante, Monsieur G , A et Mademoiselle C , M se présentent à notre unité.

Ils désirent porter à notre connaissance qu'ils ont été les témoins d'un phénomène inexplicable qui s'est produit dans le ciel au dessus de la maison de Monsieur G , le cinq Novembre mil neuf cent quatre-vingt dix à dix neuf heures et trois minutes.

- Nous procédons à leurs auditions.

- Selon leurs dires, Monsieur G se trouvait dans la cour de sa maison au lieu-dit commune de

Il a observé à l'horizon vers l'ouest un triangle équilatéral formé de sphères lumineuses rouges, bleues et vertes. Il a alors appelé Mademoiselle C , M qui a observé avec lui.

Ce phénomène se dirigeait vers l'Est. Il progressait sans bruit, il faisait nuit, il n'y avait pas de vent.

Son observation a duré six minutes puis les lumières se sont éteintes toutes en même temps à la verticale de G . Il est subsisté dans le ciel une traînée de particules lumineuses.

Nous n'avons pas découvert d'autre témoin de ce phénomène.

Mentionnons que Monsieur G est un adepte de la méditation, il s'intéresse au paranormal. Il est le président d'une association intitulée "Aide et connaissance spirituelle".

PIECES JOINTES:  
Auditions de Monsieur G , A et C , M .

<b>DESTINATAIRES</b>	<input type="checkbox"/> 2	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR
	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Procureur de la République	LE 14 Janvier 1991	
	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Préfet du Département		
	<input checked="" type="checkbox"/> 1	Général Commandant la Région Aérienne		
<input type="checkbox"/> 1	Ministre de la Défense, Direction de la Gendarmerie		SIGNATURE(S)	

UNITE  
Brigade  
PROCÈS-VERBAL (N°/ANNEE)  
931/1990

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION  
de Témoin

N° PIÈCE  
2  
N° FEUILLET  
1/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)  
**90307333/1**

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)  
ce jour, six Novembre mil neuf cent quatre-vingt dix à quinze heures cinquante.

nous soussigné(s) P, P Gendarme agent de police Judiciaire à la Compagnie de  
en résidence à  
vu les articles 20 et 75 à 78----- du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

**PERSONNE CONCERNÉE**  
NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)  
G, A  
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)  
M,  
FILIATION DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS SITUATION DE FAMILLE  
Divorcé 3 enfants  
ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION  
Demeurant commune de

Comparaît devant nous la personne dénommée ci-dessus, qui entendue séparément, nous déclare:

""""""-Hier soir, le 05 Novembre 1990 à 19 heures 03 Précise, j'ai remarqué un phénomène dans le ciel. Il faisait nuit. Je me trouvais dans la cour en face de la maison. J'ai constaté venant de l'ouest à l'horizon un groupe de lumières vertes, rouges et bleues. Ces lumières étaient disposées en triangle équilatéral. La pointe avançait vers moi. Elles circulaient à une vitesse régulière assez rapide. J'ai observé ce phénomène de l'horizon jusqu'à la verticale de la maison. Il s'est écoulé environ une minute et demi. Pendant le temps de l'observation, la forme n'a pas variée ni en couleur, ni en intensité. Après le passage, j'ai observé des traînées fluorescentes avec à l'intérieur des particules lumineuses. Ces traces sont restées environ six minutes dans le ciel et se sont diluées. Lors de l'observation, j'ai appelé Mademoiselle C, M. Nous avons continué ensemble l'observation. Le phénomène a poursuivi sa route vers . Et selon moi arrivé à hauteur de cette ville, nous avons constaté que toutes les lumières se sont éteintes en même temps. Lorsque je suis rentré dans la maison. La télévision était en marche. Elle s'est éteinte une fraction de seconde. Je ne suis pas intervenu et le téléviseur s'est remis en marche de lui même. Je tiens à préciser que s'il s'agissait d'une micro coupure de courant je devais réarmer le poste, chose que je n'ai pas fait. Le 06 Novembre 1990 à 16 heures 25. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue: L.A.P.J.

UNITE  
Brigade

PROCÈS-VERBAL (N° ANNÉE)  
931/1990

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Témoïn

N° PIÈCE

3

N° FEUILLET

1/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

90307333/2

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce-jour, six Novembre mil neuf cent quatre-vingt dix à dix sept heures vingt cinq

nous soussigné(s) Pl, Pe Gendarme agent de police judiciaire à la Compagnie de  
en résidence à  
vu les articles 20 et 75 à 78 ----- du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

**PERSONNE CONCERNÉE**

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

C, M

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

F,

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIATION

← DANS LES CAS OÙ DES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant commune de

Comparaît devant nous la personne dénommée ci-dessus, qui entendue séparément, nous déclare:

"Hier soir, Monsieur G. A. se trouvait dans la cour de la maison. Il a crié. Je me suis déplacée et il m'a montré un phénomène dans le ciel. Il s'agissait de lumières de différentes couleurs, vertes, bleues, et rouges. Ces lumières avaient une forme en triangle. Une plus grosse se trouvait à la pointe du triangle qui se dirigeait vers nous. J'ai constaté cela un court instant car le phénomène est passé au dessus de la maison et j'ai vu le triangle dans sa partie arrière. Il a continué sans bruit et s'est éteint à hauteur de . Le ciel était clair. Pour ma part, j'ai constaté la présence de vingt objets. Il n'y avait pas de vent. -----  
Le 06 Novembre 1990 à 17 heures 50.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue:

L'A.P.J.:

UMA 1/PRO

Ed 4